

Paris, le 16 juin 2000
Réf. ac/tf-01606/00-CAA/M.Barnier

Monsieur Michel BARNIER
Commissaire européen

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire parvenir le premier ouvrage de la série « Alpes sans Frontières ». J'espère que vous aurez plaisir à le parcourir.

Les 16 autres ouvrages nécessaires pour couvrir la chaîne frontière du Mont-Blanc à la Méditerranée seront publiées sur un rythme soutenu. Les difficultés techniques rencontrées par les services cartographiques de l'IGN et des 3 régions italiennes concernées sont aujourd'hui surmontées ; elles ont engendré néanmoins un retard de 2 mois environ dans la réalisation de la base de données. Le Club alpin français, le Club alpin italien et leurs partenaires techniques ont bon espoir de résorber ce retard avant le 31 décembre 2001 et nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi.

Concernant les 3 ouvrages nécessaires pour couvrir la zone du Léman au Mont-Blanc, les bénévoles du Club alpin français et du Club alpin suisse d'une part, et les techniciens de l'IGN et leurs homologues du Service fédéral suisse d'autre part, ont entamé une collaboration fructueuse qui permet de prévoir une mise à disposition du public dès le début de 2002.

Ainsi, la publication complète des 20 ouvrages (du Léman à la Méditerranée) pourrait être la première contribution du Club Arc Alpin et de la Communauté Européenne au succès de l'année internationale des Montagnes promue par le Nations Unies. Par la suite, l'intérêt porté à cette réalisation par les autres Clubs du Club Arc Alpin, permet d'envisager, dans la mesure où le partenariat engagé avec la Communauté Européenne pourrait se confirmer, une extension de l'opération « Alpes sans Frontières » vers l'Est, jusqu'à la Slovénie, voire même la Croatie.

Dans l'objectif de donner à « Alpes sans Frontières » les meilleures chances de succès auprès du public, nous organiserons une journée européenne de lancement au mois de Septembre 2000, sur un site remarquable, sans doute le col du Mont Cenis. Les Président(e)s des 3 régions italiennes et des 2 régions françaises concernées ont donné un accord de principe.

Nous feriez vous l'honneur de présider au déroulement de cette journée ? Pour toute information complémentaire, vos services peuvent contacter le coordinateur français : Monsieur Robert GSTALDER aux numéros de téléphone suivants : 00 377 93 15 20 15 ou 00 377 93 30 10 66 ou 06 70 72 98 07.

Au cours de cette journée de lancement seront présentés les ouvrages n°5 (Argentera - Mercantour) et n°14 (Vanoise - Gran-Paradiso). Avoir accordé la priorité à ces 2 ouvrages est un choix délibéré : outre l'intérêt exceptionnel des Parcs Nationaux couverts par ces deux livrets, ces zones font intervenir les 3 régions italiennes Val d'Aoste, Piémont, Ligurie et les 2 régions françaises Rhône-Alpes et PACA ; ce qui a suscité la plus forte concentration de difficultés techniques pour harmoniser les systèmes topographiques préexistants.

Je ne saurais terminer sans vous remercier de nouveau pour les encouragements et l'aide que vous nous avez accordée depuis le lancement du projet « Alpes sans Frontières » il y a trois ans. Je suis persuadé qu'au delà de l'intérêt touristique ou sportif de cette réalisation , nous aurons atteint un objectif de dimension humaniste certaine : promouvoir l'idéal européen.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma profonde gratitude.

André CROIBIER
Président